

Commune de Rustenhart

COMPTE-RENDU DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE DE LA COMMUNE DE RUSTENHART de la séance du 19 mai 2020

L'an deux mille vingt, le 19 mai à vingt heures, le Conseil Municipal dûment convoqué par convocation en date du 14 mai deux mille vingt, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Frédéric GIUDICI, Maire.

Compte tenu du contexte sanitaire, l'ensemble des personnes présentes ont eu à disposition masques et gel hydro alcoolique.

Les règles de distanciation ont été appliquées.

Etaient présents :

Frédéric GIUDICI, Doris SCHNEIDER, Béatrice HASSENFRAZT, André AMBIEHL, Sandra HAZEMANN, Frank PETERSCHMITT, Philippe FERREIRA, Mario HEGY, Christian KUHN, Valérie MOUROUGASSIN.

Absent(e)s excusé(e)s et Procurations :

Jean-François BINTZ a donné procuration à André AMBIEHL
Gervais BELLICAM a donné procuration à Doris SCHNEIDER

Absents : Vincent ANTOINE, Roxane BERNARD, Marc WILDY.

Secrétariat de séance : Eric HASSENFRAZT, secrétaire.

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte rendu de la séance du conseil municipal du 5 mai 2020
2. Mise en place d'un système de garde à l'école
3. Informations
4. Divers

1) Approbation du compte rendu de la séance du conseil municipal du 05 mai 2020

M. Mario HEGY précise qu'il avait demandé le recrutement d'un service civique en juin afin d'être prêt en septembre.

M. Mario HEGY précise qu'il avait demandé l'ouverture des écoles pour les nécessiteux.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve les modifications demandées par M. Mario HEGY et approuve le compte rendu de la séance du 05/05/2020, moins l'abstention de Mme Béatrice HASSENFRAZ, absente lors de la séance.

2) Mise en place d'un système de garde à l'école

M. le Maire fait part de son échange avec Mme la Directrice des écoles.

Cette dernière ainsi que les enseignantes sont prêtes à accueillir les élèves, en garderie, sur le temps scolaire.

Aucun cours ne sera délivré.

La commune de Fessenheim a rouvert ses écoles et n'est donc plus en mesure d'accueillir les enfants des personnels prioritaires des communes voisines.

Vu le contexte sanitaire et le contexte économique, M. le Maire propose au conseil municipal d'ouvrir les écoles pour un système de garde, aux personnes volontaires, ainsi que le périscolaire, jusqu'aux prochaines vacances d'été.

Ce service de garderie s'adresse prioritairement, et sur justificatif, aux enfants des soignants, des enseignants, des familles monoparentales, des familles où les deux parents travaillent et, dans tous les cas, ne bénéficiant d'aucun autre mode de garde.

L'accueil se fera au nouveau groupe scolaire.

Le bâtiment peut accueillir deux groupes de dix élèves.

L'encadrement sera assuré, par alternance, entre les quatre institutrices, accompagnées par le service civique.

L'ouverture de ce système de garde sera couplée à l'ouverture du périscolaire.

Le périscolaire nécessitera a minima la présence de trois agents, même si le service est très peu fréquenté.

Seuls les enfants qui iront à la garderie pourront se rendre au périscolaire.

Messieurs Frank PETERSCHMITT et André AMBIEHL sont favorables à ce système de garderie si nous arrivons à répondre à toutes les obligations.

Mme Valérie MOUROUGASSIN confirme que l'hygiène et le nettoyage des affaires seront des points clés.

Elle s'inquiète également quant aux actions menées car de la petite section de maternelle au CM2, la garderie n'est pas la même.

Mme Sandra HAZEMANN indique que chaque enfant peut venir avec sa trousse et ses propres affaires.

Mme Doris SCHNEIDER est mitigée à l'idée de rouvrir, principalement pour des raisons sanitaires et en raison du coût du périscolaire pour une vraisemblable faible affluence.

Elle note toutefois qu'il n'y aura pas de surcôt en matière de personnel et comprend qu'il faut soutenir les parents qui n'ont pas de moyen de garde.

Mme Sandra HAZEMANN confirme qu'une garderie serait un moindre mal pour les parents qui doivent travailler et dont le coût d'une assistante maternelle pèse sur le budget.

M. Mario HEGY se demande, comme il avait dit lors de la précédente réunion, si la commune est prête, si les cheminements ont été faits, si les WC ont été condamnés.

M. le Maire confirme que le matériel nécessaire a été fourni aux enseignantes. Elles ont pu appliquer le protocole sanitaire.

Mme Béatrice HASSENFRTZ est mitigée à l'idée d'une ouverture, notamment en raison des responsabilités.

M. le Maire précise que la gestion d'une garderie, sur un site, est plus facile à gérer que l'ouverture de l'école, sur les deux sites. Les enseignants, volontaires dans ce projet, arriveront à mieux gérer et le nettoyage sera lui aussi plus efficace.

M. le Maire précise que si la garderie ouvre, l'école n'ouvrira pas pour autant. Il se renseignera auprès de Mme la directrice quant à la possibilité de fournir des attestations de non ouverture d'école aux parents dont les employeurs en font la demande.

M. Frank PETERSCHMITT confirme que le dispositif de chômage partiel ne va pas forcément perdurer.

M. Mario HEGY indique qu'il faut cloisonner les enfants.

M. le Maire revient sur le SSCC et précise que la commune ne dispose ni des locaux, ni du personnel adaptés.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- approuve l'ouverture de l'école pour assurer une garderie, sur le temps scolaire, au bénéfice des enfants des personnes prioritaires et à l'ensemble des familles en second lieu.
- approuve l'ouverture du périscolaire au bénéfice des enfants des personnes prioritaires et à l'ensemble des familles en second lieu.

3) Informations

Bibliothèque

M. le Maire présente une demande de subvention de l'association Dis-Moi Comment dans le cadre d'un projet d'achat d'un logiciel pour la bibliothèque.

L'attribution des subventions étant décidée lors du vote du budget primitif, il est décidé unanimement qu'aucun accord de principe ou d'attribution ne peut être donné ce jour. Le budget primitif sera voté par la nouvelle équipe municipale qui étudiera à ce moment toutes les demandes de subventions.

Masques

M. le Maire indique que les masques seront à retirer par les habitants, sur présentation d'un justificatif.

M. Mario HEGY privilégie une distribution dans les boîtes aux lettres.

Gestion des déchets

○ Déchèterie verte

Mme Sandra HAZEMANN demande si l'ouverture du point vert s'est déroulée sans encombre.

Mme Doris SCHNEIDER confirme que, malgré l'affluence, tout s'est bien passé.

○ PAV

M. le Maire indique qu'il a trié les PAV samedi dernier. Il a noté des incivilités. Il y a trouvé des plastiques, du polystyrène, des sacs de ciment, entre autres.

L'agent technique a refait un tri ce lundi.

4) Divers

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 20h50

**Tableau des signatures pour approbation du Procès-Verbal des délibérations
du Conseil Municipal de Rustenhart – Séance du 19 mai 2020**

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte rendu de la séance du conseil municipal du 5 mai 2020
2. Mise en place d'un système de garde à l'école
3. Informations
4. Divers

Nom-Prénom	Qualité	Signature	Procuration
GIUDICI Frédéric	Maire		
SCHNEIDER Doris	Première adjointe		
BELLICAM Gervais	Deuxième adjoint	ABSENT EXCUSE	
MOUROUGASSIN Valérie	Troisième adjointe		
AMBIEHL André	Conseiller		
ANTOINE Vincent	Conseiller		
BERNARD Roxane	Conseillère	ABSENTE	
BINTZ Jean-François	Conseiller	ABSENT EXCUSE	
FERREIRA Philippe	Conseiller		
HASSENFRAZT Béatrice	Conseillère	ABSENTE EXCUSEE	PETERSCHMITT Frank
HAZEMANN Sandra	Conseillère		
HEGY Mario	Conseiller		
KUHN Christian	Conseiller		
PETERSCHMITT Frank	Conseiller		
WILDY Marc	Conseiller	ABSENT	